



16 avril 2026

L'UNSA alerte le Ministre sur les attentes des agents



Un pouvoir d'achat en chute libre

Les agents du ministère des Finances subissent une dégradation continue de leur pouvoir d'achat : - 29,2% * entre 2000 et 2025

- Gel du point d'indice,
- Rémunérations et carrières au point mort,
- Suppression de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA),
- Hausse des prix de l'énergie (carburants, électricité, gaz),
- Inflation qui repart à la hausse sur les produits du quotidien.

☞ Cette situation n'est plus supportable, conduit à une démotivation générale et à une perte d'attractivité de notre ministère.

*pour un agent bloqué à l'indice terminal et hors prise en compte de la GIPA.

Des services en tension

Moins d'effectifs, davantage de missions, des exigences toujours plus fortes. Cette situation entraîne une dégradation des conditions de travail qui se matérialise par :

- ✓ une charge de travail en constante augmentation,
- ✓ des départs non remplacés,
- ✓ des réductions d'effectifs d'année en année,
- ✓ une vie professionnelle qui empiète de plus en plus sur le temps de vie privée,
- ✓ une hausse des tensions au sein des collectifs de travail (harcèlement, burnout...),

☞ L'UNSA-Cefi rappelle régulièrement à l'administration que le Code du travail impose à l'employeur de veiller à la santé et à la sécurité de ses agents.

Nos propositions

Lors de notre rencontre avec le Ministre David Amiel, nous avons rappelé l'urgence de prendre des mesures concrètes et immédiates, pour amortir les effets de la crise actuelle :

👉 Agir immédiatement pour le pouvoir d'achat

- Pour amortir la hausse du prix du carburant
 - ✓ Plafonner le prix des carburants en baissant les taxes
 - ✓ Revaloriser les barèmes kilométriques pour les déplacements professionnels
 - ✓ Verser une indemnité exceptionnelle pour les agents aux fonctions non télétravaillables qui doivent prendre leur véhicule,
 - ✓ Augmenter temporairement le nombre de jours de télétravail flottant.
- Et soutenir la vie quotidienne des agents
 - ✓ Relever la subvention pour la restauration collective
 - ✓ Aligner le Forfait Mobilité Durable (montant maximum de 300 €) sur celui du privé (allocation forfaitaire annuelle de 600 €).

👉 Revaloriser les carrières et les rémunérations

- Augmenter les taux de promotion,
- Ouvrir des négociations sur les grilles de rémunération indiciaire et indemnitaire,
- Rétablir la GIPA,
- Revaloriser le complément indemnitaire annuel (CIA) et la part variable.

👉 Créer une filière technique au sein de notre ministère

- Nous avons profité de cette rencontre avec le ministre pour lui remettre un dossier en faveur de la création d'une filière technique au sein de notre ministère. Aujourd'hui, les agents techniques n'ont pas la possibilité de passer de C en B et de B en A. La création de cette filière permettra d'éviter le départ d'agents de grande valeur qui vont chercher dans d'autres ministères la promotion qu'ils ne peuvent obtenir aux MEF, et d'attirer de nouveaux talents pour compenser les départs en retraite.

Rejoignez l'**UNSA-Cefi**
pour faire entendre votre voix et obtenir des avancées concrètes.

Retrouvez nos informations
sur notre site



UNSA-Cefi

Union Nationale des Syndicats Autonomes
Centrale Économie Finances Industrie
Bât Vauban - Pièces 1103 à 1121 Est 1
139, rue de Bercy - Télédock 656
75572 PARIS CEDEX 12
Tél : 01 53 18 60 92

Mél : syndicat.unsacefi@syndicats.finances.gouv.fr